

ADDENDUM
au 01/10/2022

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} juillet 2022

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète ou modifie les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/07/2022. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur certains frais d'incidents bancaires à partir du 01/10/2022.
Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : 



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Service Action)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Sans objet
Alerte par SMS à l'unité	0,30 €/SMS
Tenue de compte	2 €/MOIS soit, pour information 24 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Débit Immédiat	46 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard Débit Différé	45 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard AS	36 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/MOIS soit, pour information 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	4,50 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8 € 80 €

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

 **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** P.5

Ouverture, Transformation, Clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

Frais de recherche de documents

 **Banque à distance** P.7

Abonnement à des services de banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

 **Vos moyens et opérations de paiement** P.8

Cartes

Virements

Prélèvements / TIP SEPA

Chèques

 **Offres groupées de services** P.13

Offre Prestige

Offre Premium

Offre Essentiel

Offre Globe Trotter

Offre eko

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé

Offres qui ne sont plus commercialisées

 **Irrégularités et Incidents** P.22

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement

	Crédits	P.23
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et Placements financiers	P.25
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.26
	Opérations à l'étranger	P.27
	Assurances et Prévoyance	P.28
	Assurance pour vous et vos proches	
	Assurance pour vos biens	
	Assurance pour vous protéger au quotidien	
	Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.30
	Autres services	P.31
	Protection des particuliers	
	Magazines	
	Résoudre un litige	P.33
	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	P.34

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-corse (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT

(fournis dans le cadre du droit au compte conformément aux articles L.312-1, D.312-5 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲



Bon à savoir !

▲Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé journalier	30,45 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,95 €/MOIS	GRATUIT
Relevé quinzaine (2 par mois)	0,58 €/MOIS	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Option d'envoi : une enveloppe par compte	5,10 €/MOIS	
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) Périodicité au choix du client : annuelle, semestrielle, trimestrielle	6,80 € par relevé	
Relevé IFI (annuel)		NOUS CONSULTER

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲•	2 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲•	30 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲•	GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲•	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲•	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ²	
Dans les agences de la Caisse régionale du Crédit agricole de la Corse	5 €

Frais de recherche de documents³

Documents datés de plus ou de moins d'1 an	15 €
Frais de photocopie (par page)	2,65 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit agricole de la Corse d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage **unique**, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Corse.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

Offre Vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes.

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

Offre Action

GRATUIT

Services inclus dans Offre Vision + virements externes SEPA + souscription de produits et services par signature électronique

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

• Moins de 24 ordres par an

96 €

• À partir de 24 ordres par an

GRATUIT

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 25.

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-corse

• Nos applications mobiles

TELECHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT

- Ma Banque

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paylib en Ligne²

- Paylib sans contact³

- Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert Service vocal

Solde du compte + dernières opérations + encours carte à débit différé 0,60 € l'appel

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Services d'alertes

Mini-relevés (hebdomadaire)	0,30 €/SMS
Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €/SMS
Alerte temps réel de gestion	0,30 €/SMS
Alerte achat à distance	0,30 €/SMS
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €/SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/SMS
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/SMS
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,30 €/SMS
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	0,30 €/SMS



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »»)

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte▲●	20 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Mastercard à autorisation systématique - Mastercard EKO	36 €/AN 36 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard standard - Mastercard Globe Trotter - Mastercard 100% Corse - Visa Classic - Gold Mastercard - Gold Mastercard 100% Corse - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite	46 €/AN 46 €/AN 51 €/AN 46 €/AN 131 €/AN 136 €/AN 131 €/AN 320 €/AN 320 €/AN	45 €/AN 50 €/AN 45 €/AN 129 €/AN 134 €/AN 129 €/AN 320 €/AN

Cotisation carte (suite)

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹ 	49 €/AN	48 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹ 	134 €/AN	132 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ²	GRATUIT
---	---------



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère. Sauf les cartes World Elite Mastercard, Visa Infinite, Mozaïc, l'autre carte.

¹ La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Les paiements et retraits à l'étranger sont gratuits pour les moins de 30 ans¹. (cf page 26)

Paiement par carte

Paiement par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) •

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

0,80 €/OPÉRATION

2,70 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paiements par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,80 €/OPÉRATION

2,70 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole

d'une autre banque

L'autre carte ▲•

GRATUIT

0,85 €/RETRAIT
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT/MOIS

- Mastercard à autorisation systématique
- Maestro
- Mozaïc
- Mastercard eko

GRATUIT

1 €/RETRAIT
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT/MOIS

- Mastercard standard ou Visa Classic
- Mastercard Globe Trotter
- Mastercard Cartwin
- Carte Supplétis

GRATUIT

1 €/RETRAIT
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT/MOIS

- Gold Mastercard
- Visa Premier
- Gold Mastercard Cartwin
- World Elite Mastercard
- Visa Infinite

GRATUIT

1 €/RETRAIT
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT/MOIS

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

4,20 €/OPÉRATION

2,90 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres retraits d'espèces par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

4,20 €/OPÉRATION

2,90 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

¹ Offre réservée aux clients de 12 à 25 ans révolus et aux clients de 26 à 30 ans révolus détenteurs d'une offre groupée (CSCA, Compte à Composer, formule Essentiel, Premium ou Prestige).

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). [Exemples de frais de conversions monétaires \(Internet\)](#).

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9,70 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Réédition de carte en urgence	17,15 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,35 €
Frais de refabrication de la carte perdue, volée ou en cas de détérioration	13,80 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	9,30 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	4,50 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	1,44 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,44 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-corse	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	0,80 €
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 36) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

8 €

Prélèvements / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲•	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲•	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲•	GRATUIT
Frais de mise en place d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲•	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	9,70 €
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14 €
Chéquier 100% Corse bilingue	3,25 €
Chéquier avec talon de correspondance	5,45 €
Frais d'envoi de chéquier autre Crédit Agricole	9,70 €
Destruction de chéquier	13,85 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention¹

Commission d'intervention illimitée

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

30 €/MOIS

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Corse

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

30 €/MOIS

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 3 / an

15 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois..

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Corse

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paiement par carte¹

15 €/MOIS

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 1 / an

9 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Corse

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

9 €/MOIS

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Offre Action

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par sms)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

2 €/MOIS

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception de virements non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole de la Corse

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Offre Action

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par sms)

2 €/MOIS

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Offre Action

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

❖ Exonération pour l'ensemble des frais suivants :	1 €/MOIS
• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Offre Action

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélevements SEPA et de TIP SEPA

2,30 €/MOIS*

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 31.)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 31).

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 17/05/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 € à 500 €	2,20 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1001 € à 2000 €	3,90 €/MOIS
	2001 € et +	5,10 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT avant le 17/05/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 € à 300 €	1,85 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,35 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 801 € à 1200 €	3,10 €/MOIS
	De 1201 € à 2000 €	3,90 €/MOIS
	2001 € et +	5,10 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET	1,70 €/MOIS
SécuriBUDGET Premium	PREMIUM 2 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus

SécuriCOMPTE Premium

3,10 €/MOIS

PREMIUM

4,75 €/MOIS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par sms)

¹ Module souscrit avant le 17/05/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Assurance SécuriEPARGNE
SécuriEPARGNE Premium

Mandat d'épargne²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

2,20 €/MOIS

PREMIUM

3,90 €/MOIS

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

2,80 €/MOIS

PREMIUM

3,40 €/MOIS

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire, 10 gratuits)
- alerte temps réel de gestion

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

- 5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,40 € ET 5,39 €
- 10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,40 € ET 7,49 €
- 15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,50 € ET 9,49 €
- 20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,50 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans :

50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération 8 €
- Plafond mensuel 80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- Par opération 4 €
- Plafond journalier 4 €
- Plafond mensuel pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base 20 €
- Plafond mensuel pour la clientèle en situation de fragilité financière 10 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 5 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,60 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,65 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT Dû AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE 86,30 €
Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution ¹	12 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,45 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ²	15,25 €
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	
• Montant du chèque supérieur à 50 €	30 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
50 €/CHÈQUE	

¹ Avis à tiers détenteur, opposition administrative, opposition douane, opposition à tiers détenteur, saisie à tiers détenteur.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

20 €

(Limité au montant de l'opération rejetée)



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Le client peut demander le remboursement de la commission d'intervention perçue au titre de ces incidents au-delà du montant facturé pour le premier rejet sous réserve d'apporter la preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹ **20 €**

(Limité au montant de l'opération rejetée)

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/MOIS



Crédits²

Pour les offres de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

¹ Le montant comprend la commission d'intervention et la notification.

² Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Confort, Personnel	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	1,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 50 € MINI - 300 € MAXI

Crédits Immobiliers

Prêt à taux zéro, Eco PTZ, Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS), Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Facilimmo (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 300 € MINI - 500 € MAXI 300 € MINI - 1000 € MAXI
• Sur le prêt PAS / PC	
• Sur autres prêts	

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	30 €
Modification de la date d'échéance	50 €
Modification de la périodicité	50 €
Modification de garantie	150 €
Attestations diverses liées au prêt	18,65 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	18,65 €
Réaménagement de prêt	1 % CRD* 300 € MINI - 1000 € MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	31,15 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Mainlevée de garantie sur prêt soldé	50 €
Report d'échéance	50 €
Désolidarisation sur prêt	100 €
Transfert sur prêt	200 €
Mainlevée de garantie sur prêt en cours	150 €
Aménagements contractuels	50 €
Aménagements non contractuels	1 % CRD* 300 € MINI - 1000 € MAXI
Etude de délégation assurance externe (Loi Hamon)	GRATUIT

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés.

* CRD : Capital Restant Dû



Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés

120 €

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	130 €
Transfert de PEA/PEA-PME	15 € par ligne de titres cotés 50 € par ligne de titres non cotés Plafonnement à 130 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	19,35 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	Compte-titres	PEA/PEA-PME
• Frais de courtage par ordre	0,62 %	0,50 %
• Frais fixes par ordre (gratuit pour les actions)	2,42 €	-
• Montant minimum perçu	8,85 €	-

INVEST STORE INTÉGRAL

• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %
• Ordre > à 500 € et ≤ à 1000 €	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,09 %

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

	Compte-titres	PEA/PEA-PME
• Frais de courtage par ordre	1,40 %	1,20 %
• Frais fixes par ordre (gratuit pour les actions)	6,60 €	-
• Montant minimum perçu	16,65 €	-

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères

NOUS CONSULTER

Droits de garde

PAR AN

	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille d'un compte-titres	0,26 %	0,47 %
Frais fixes par ligne	3,20 €	6,20 €
Montant minimum : 45 €		
Montant maximum : 510 €		
Commission proportionnelle au montant du portefeuille d'un PEA/PEA-PME	0,26 %	0,40 %
Frais plafonnés à 510 €		



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 30 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte de 12 à 17 ans	GRATUIT
Frais de tenue de compte de 18 à 25 ans (50 % de réduction sur les conditions générales) :	1 €/MOIS

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Cartes présentées page 8 (hors carte eko, l'autre carte, Globe Trotter, carte Mozaïc retrait et carte Mozaïc Black AS)	Réduction de 50 %
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	12 €/AN

Paiement et retrait par carte en France et à l'étranger¹

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
---	---------

Retrait par carte

Retrait d'espèces par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
--	---------

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offres Prestige, Premium et Essentiel Entre 18 et 25 ans inclus	Réduction sur l'offre de 50 %
Offre Globe Trotter Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.17)	2 €/MOIS

¹ Offre réservée aux clients de 12 à 25 ans révolus et aux clients de 26 à 30 ans révolus détenteurs d'une offre groupée (CSCA, Compte à Composer, formule Essentiel, Premium ou Prestige).

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus)

4 €

Réduction de 50 % sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents (page 22).

Crédits

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans),

Prêt Vie Active (jusqu'à 30 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt étudiant

Frais de dossier (des prêts ci-dessus)

GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 24.

Épargne et placements financiers

Livret A

- Ouverture dès la naissance
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde titres

GRATUIT

Assurance

Assurance multirisques Habitation

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance complémentaire santé étudiant

[NOUS CONSULTER](#)

(Ces contrats d'assurances sont assurés par PACIFICA)



Opérations à l'étranger

Virement reçu de l'étranger

- Virement en euros provenant d'un pays de l'EEE*

GRATUIT

- Autre virement

Variable selon le montant et la devise

Virement vers l'étranger

- Virement en euros vers un pays de l'EEE*

4,50 €

- Autre virement

Variable selon le montant et la devise

* Espace Economique Européen soumis au règlement européen n°924/2009. Dans la zone euro, pour les ordres en euro < 50000 € comportant l'IBAN et le RIB complets et frais partagés.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches *

L'assurance complémentaire santé

NOUS CONSULTER

L'assurance des accidents de la vie

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance décès :

fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

NOUS CONSULTER

• Contrat de financement :

fonction du montant et de l'âge de l'assuré

• Contrat d'assistance

Assurance pour vos biens *

L'assurance automobile

L'assurance multirisque habitation

NOUS CONSULTER

L'assurance garantie locative

L'assurance tous mobiles

Assurance pour vous protéger au quotidien *

La protection juridique

NOUS CONSULTER

* Votre devis sur www.credit-agricole.fr/ca-corse

Assurance de la Banque au Quotidien

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN/COMPTE	30 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulé SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 €/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE	3 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 17/05/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	≤ 500 €
24 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole de la Corse en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 177.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard -75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entièrre à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076.86 €, 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siege social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais de dossier succession

• Actif ≤ 1500 €	GRATUIT
• Actif > à 1500 €	1 % DE L'ACTIF AVEC UN MINI DE 90 € ET UN MAXI DE 630 €

Règlement succession vers une autre banque

4,50 €

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité
durant une période supérieure à 12 mois)

85 €/AN

Autres Services

Protection des particuliers

- la télésurveillance ¹ à partir de 29,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER
- la téléassistance à domicile ² à partir de 19,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER
- la téléassistance mobile ² à partir de 34,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

Magazines

 Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- 48 €/AN**
- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
 - Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 18 €/AN**
- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes/an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
 - Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 12 €/AN**
- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 €/AN**

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXCUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercice CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXCUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

³ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Autres Services (suite)

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	17,60 €/AN
Régal (Abonnement de 6 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	23,90 €/AN
Maison Creative (Abonnement de 6 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	19,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	45,00 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 numéros/an, précédé de 1 numéro offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 9 numéros/an, précédé de 3 numéros offerts)	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

SIGNALER UNE DIFFICULTÉ, UNE INSATISFACTION OU UN DÉSACCORD

Quelle que soit votre réclamation bancaire, vous pouvez contacter :

- **Votre conseiller** dans votre agence : il reste votre interlocuteur privilégié, adressez-vous à lui en premier lieu.
- **Le Service Client** : si la réponse apportée par votre conseiller ou le directeur de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Client en charge des réclamations :
 - Par voie postale à : Service Qualité Clientèle, 1 avenue Napoléon III, BP 308, 20193 AJACCIO CEDEX 1
 - ou par le formulaire présent sur www.credit-agricole.fr/ca-corse, rubrique Réclamation et médiation
 - ou par téléphone au 04 95 29 33 33, choix 4
- **Nous vous répondons** : Notre objectif est de répondre rapidement à toutes vos insatisfactions mais parfois la complexité des sujets peut augmenter les délais de réponse.
- **L'agence ou le Service Client** s'engage à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables, et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois, maximum.

Cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.
- Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance (hormis sa commercialisation) et que la réponse de notre Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Client de la compagnie d'assurance concernée. (coordonnées disponibles sur : www.ca-assurances.com).

LES RECOURS EXTERNAUX AU CRÉDIT AGRICOLE

Si votre agence et le Service Client n'ont pu répondre à votre insatisfaction, le Crédit Agricole de la Corse a mis en place une procédure de médiation.

Vous pouvez consulter la charte de la médiation sur notre site : www.credit-agricole.fr/ca-corse

- **Le médiateur bancaire.** Si la réponse apportée par notre Service Client ne vous satisfait pas, et que le litige concerne un produit bancaire ou la commercialisation d'un produit d'assurance, vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur bancaire :
 - Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Jean-Paul JULIEN le Médiateur Bancaire - BP 04 - 04860 PIERREVERT
 - Ou sur le site internet : www.lemediateur-ca-pca.fr/et-ca-corse/contact

Pour les autres cas :

- **Le médiateur assurance.** Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance :
 - Par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
 - Ou sur le site internet : www.mediation-assurance.org/
- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).** Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :
 - Par courrier à l'adresse suivante : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2
 - Ou sur le site internet : www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR/presentation
- **La plateforme européenne.** Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne du règlement en ligne des litiges : webgate.ec.europa.eu/odr

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur à la date d'édition de ce document pour les opérations et services concernés. L'absence de contestation par le client dans un délai de 2 mois après réception de ce document, vaut acceptation des nouveaux tarifs (loi n°2001-1166 du 11/12/2001).

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2022 - Réf. G12000 - Édité par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA CORSE. Société coopérative à capital variable, établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09), société de courtage d'assurance ou de réassurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07025177. Titulaire de la carte professionnelle Transaction numéro CPI 2001 2021 000 000 020, délivrée par la CCI de CORSE bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA 53, rue de la Boétie 75008 PARIS. Siège social : 1, avenue Napoléon III - BP 308- 20193 AJACCIO CEDEX 1. RCS D 782 989 206 AJACCIO - www.credit-agricole.fr/ca-corse